



ÉTABLISSEMENT DE
RETRAITE ADDITIONNELLE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Paris, le 6 février 2008 – L'ERAFP lance une procédure de marché pour sélectionner une assistance juridique

La direction de l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) souhaite s'adjoindre les compétences d'un conseil juridique pour :

- l'accompagner dans la mise en œuvre d'une procédure d'appel d'offres restreint – telle que prévue par le code des marchés publics – en vue de procéder à la sélection de sociétés de gestion financière ;
- l'assister dans la rédaction des deux mandats de gestion financière faisant l'objet du marché.

Les documents relatifs à ce marché sont accessibles sur le portail www.achatpublic.com.

Pour mémoire, l'ERAFP a décidé d'élargir la diversification des placements des provisions du régime à deux nouvelles classes d'actifs en 2008 : les actions internationales (hors pays émergents) et les obligations crédit libellées en euro.

Contact :

Ted Marx

Responsable de la communication - 01 58 50 11 41 - ted.marx@erafp.fr